

---

## Les limites d'une politique de replantation en pays bocager

Exemple d'une politique de développement durable dans le nord de  
l'Ille-et-Vilaine

*The Limits of a Planting Policy in a « Bocage » Landscape: Example of a  
Sustainable Development Policy in the North of the Ille-et-Villaine Department*

**Aurélie Javelle**



**Édition électronique**

URL : <http://tem.revues.org/1385>

DOI : 10.4000/tem.1385

ISSN : 1950-5698

**Éditeur**

Université des Sciences et Technologies de  
Lille

**Édition imprimée**

Date de publication : 4 décembre 2006

Pagination : 88-98

ISSN : 1954-4863

**Référence électronique**

Aurélie Javelle, « Les limites d'une politique de replantation en pays bocager », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 4 | 2006, mis en ligne le 15 décembre 2011, consulté le 03 mars 2017. URL : <http://tem.revues.org/1385> ; DOI : 10.4000/tem.1385

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mars 2017.



Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Les limites d'une politique de replantation en pays bocager

Exemple d'une politique de développement durable dans le nord de l'Ille-et-Vilaine

*The Limits of a Planting Policy in a « Bocage » Landscape: Example of a Sustainable Development Policy in the North of the Ille-et-Villaine Department*

Aurélie Javelle

---

## Introduction

- 1 Les haies font l'objet d'attentions de la part des politiques publiques, qui considèrent notamment que les terres agricoles ont vu trop d'arbres disparaître. C'est ainsi que des aides sont allouées à qui voudra planter une haie, agriculteurs comme particuliers. Le nord de l'Ille-et-Vilaine est une zone bocagère qui, comme ailleurs, a connu de profonds bouleversements paysagers lors des restructurations agricoles de l'après-guerre. Des petites parcelles de quelques ares des années 1940, on est passé à des parcelles de plusieurs hectares au nom de la rentabilité et de la modernisation. Au cours de ces transformations, les talus ont été arasés, les arbres abattus, les souches enlevées, parfois à la dynamite. Les remembrements locaux n'ont pas valorisé financièrement les arbres bordant les parcelles, laissant au seul jugement du propriétaire l'estimation de la valeur des haies reçues contre celles données, aboutissant très souvent à leur abattage, pour ne pas « faire de cadeau » au repreneur. C'est ainsi qu'aujourd'hui, certaines communes sont qualifiées de « désert » et ne comptabilisent plus que 48 m de linéaire de haies par hectare en moyenne. A moins d'une vingtaine de kilomètres, les zones les plus bocagères c'est-à-dire dont les terres sont considérées comme de moindre valeur agronomique, ont, elles, une moyenne de 98 m/ha. C'est dans un tel paysage que la politique de replantation intervient. Alors qu'une étude en anthropologie de l'environnement se penchait sur les raisons du maintien d'une pratique locale traditionnelle d'entretien des arbres de bord de champ, un

nouvel objet paysager a été rencontré, à savoir des nouvelles plantations faites en partie par des agriculteurs. Ces nouvelles haies sont apparues à la fois grâce à des programmes de plantation comme au développement des énergies nouvelles. Elles sont un des nombreux exemples d'une « appropriation sociale [...] accompagnant le changement de statut de l'espace rural » (Luginbühl, 1995 : 315) suite à « l'éclatement des perceptions, définitions et usages du territoire par l'apparition d'une société non paysanne dans ce territoire » (Chamboredon, 1985 : 140-144). Les discours qui entourent ces nouvelles plantations les annoncent comme permettant de stabiliser, voire de redévelopper le bocage. Il serait alors nécessaire d'envisager la cohabitation entre arbres « anciens » et « nouveaux ». Mais les concepts de la politique de développement des haies trouvent-ils leurs marques sur le territoire étudié ? Le développement proposé peut-il être durable ? Ce sont vers ces questions que ce travail va porter. Nous allons tout d'abord décrire le rapport des agriculteurs aux arbres de bord de champ, de manière à comprendre le contexte dans lequel les politiques interviennent, puis nous pencher vers la nouvelle génération d'arbres. Nous analyserons alors les différents rapports à ces objets qui sont au cœur d'une volonté de développement durable du territoire étudié. Cette contribution, en analysant la mise en place d'une politique environnementale depuis le point de vue des acteurs locaux permet de mieux évaluer dans quelle mesure celle-ci peut effectivement être durable, comme elle est présentée actuellement.

## 1. Le bocage ancien et la politique de replantation

### 1.1. Un bocage ancien mouvant

- 2 Nous nous situons au sud de la baie du Mont St Michel, à la frontière de la Normandie, dans une zone principalement agricole, en polyculture-élevage, dont les fermes ont une quarantaine de vaches laitières en moyenne, pour une cinquantaine d'hectares. Les exploitants sont vieillissants, bien que, autant que faire se peut, leurs enfants cherchent à reprendre la ferme en tentant d'éviter la dislocation des terres. Malgré tout, on assiste à des reprises par des GAEC cumulant les hectares sur plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Pour rester compétitif, il est tentant pour chaque exploitant d'agrandir encore ses parcelles en arasant les talus restant dans la continuité de la restructuration des terres ayant commencé dans les années 1960. Cependant, les agriculteurs sont en large majorité locataires, ce qui ne leur permet pas de décider librement du devenir des arbres. Très peu d'exploitants ne sont pas originaires de la région. Sur le site étudié, les trois seuls agriculteurs « bio » ne sont pas intégrés aux travaux en commun, et aucun exploitant ne se distingue par un Contrat Territorial d'Exploitation ou un Contrat d'Agriculture Durable. En outre, pour beaucoup, être agriculteur n'est pas seulement un métier, c'est un mode de vie. Les différentes générations ont donc grandi ensemble, vécu ensemble, et connu les transformations successives ensemble, demeurant tous des éleveurs s'entraînant pour des tâches spécifiques. Les fermages sont souvent repris d'une génération à l'autre, accentuant le sentiment de stabilité locale. Tous ces éléments créent une forte homogénéité à l'échelle du canton, et jouent un rôle important dans le renforcement réciproque de la perception des arbres que nous allons décrire.
- 3 Le bocage peut donner l'image d'un paysage immuable, issu d'un héritage ancestral. Il faut néanmoins garder à l'esprit que le bocage n'est pas figé. N'oublions pas qu'il n'existe à proprement parler que depuis « peu », c'est-à-dire depuis le XV<sup>e</sup> siècle, avec une

densification du réseau au XIX<sup>e</sup> siècle (Marguerie *et al.*, 2003 : 119-120). P. Notteghem (1991 : 69) indique qu'il « faut remarquer que si la densité du réseau est en 1981 inférieure à celle maximale de 1946, elle reste du même ordre qu'en 1835, tout en étant cependant supérieure, au moins deux à trois fois, à celle de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Faut-il rappeler que sa gestion a fluctué, comme dans les années 1980, où le bocage mayennais était qualifié dans une thèse d'état « d'étouffant », que son arasement apportait des « améliorations effectives » (Dufour, 1981 : 513). L'auteur dit « quoiqu'il soit difficile de contenter tout le monde, cet exemple montre qu'on peut améliorer les conditions de travail des agriculteurs sans gâcher pour autant le paysage : il est même plus beau qu'avant dans la mesure où certaines haies abattues bouchaient des vues superbes. » (*ibid.* : 517). P. Notteghem (1991 : 67) montre lui aussi la rotation des intérêts envers la haie : « les haies semblent avoir perdu la plupart de leurs fonctions, excepté, et pour un temps seulement peut-être, celle de marquage de l'espace qui font probablement, avec celle de clôture, l'une des premières fonctions de la haie vive ». De même, il montre le passage « d'un système à l'autre », en passant à des degrés d'embocagement plus ou moins élevés, faisant se juxtaposer espaces agricoles et espaces forestiers dans diverses proportions (*ibid.* : 66).

- 4 Les usages agricoles traditionnels incluaient une exploitation des arbres du bocage, dont la diversité d'espèces ainsi que leur connaissance par les exploitants, au fil des deux dernières générations notamment, ont diminué (Périchon, 2003 : 209-211). D'après cet auteur, ce sont surtout les arbustes de haies qui sont les moins facilement identifiés. Les chênes et les châtaigniers continuent cependant à être utilisés pour délimiter les parcelles et les propriétés et leurs branches voire leur tronc sont encore récoltés pour devenir du bois de construction, des outils ou du bois de chauffage. Ces deux derniers usages sont possibles grâce à une pratique locale traditionnelle : l'émondage total des arbres. Le résultat, un tronc entre généralement 5 et 7 mètres de haut, voire une dizaine de mètres, totalement nu, débarrassé de ses branches, est typique du bassin rennais. On appelle ces arbres des « ragolles », des « ragosses » ou des « émondés » selon les endroits. La zone étudiée ici échappe à tout mouvement de patrimonialisation de ces formes, et certains habitants ne les remarquent même pas comme une spécificité locale. On peut d'ailleurs dire que par rapport à une éventuelle « rigidification » des formes traditionnelles apparaissant dans des mouvements de patrimonialisation, le rapport aux arbres d'émonde sur le site d'étude est très libre, à tel point que les exploitants ont rompu avec la tradition et adapté les formes anciennes à leurs besoins. En effet, tandis qu'il y a encore une génération, tout manquement au respect des coutumes d'émondage était source de ridicule pour l'agriculteur, aujourd'hui, l'exploitant, bien qu'ayant connaissance des critères esthétiques permettant d'évaluer un « bon travail » doit, à présent, jongler entre temps et main d'oeuvre disponibles, pratiques anciennes et besoins modernes. Les haies sont conservées de par la volonté des propriétaires, mais aussi pour servir d'abri aux bêtes ou parce que des réseaux économiques de vente ou d'échange de bois contre du travail consolident des liens sociaux et donnent une autre justification au maintien de cette « corvée », selon le terme vernaculaire, que les agriculteurs qualifient de « tue-bonhomme ». Il s'agit également d'entretenir des arbres dont les branches finissent par empiéter sur les cultures. Puisque certaines haies doivent donc être conservées, il y a nécessité de les émonder, mais plutôt que d'avoir des troncs complètement nus comme autrefois, on en aperçoit aujourd'hui dont les branches ont été coupées uniquement d'un côté de parcelle, ou juste à hauteur suffisante pour laisser passer les machines agricoles qui viendront dans le champ au cours de l'année.

L'agriculteur pare au plus pressé. On aperçoit également des tire-sève, qui n'existaient pas il y a encore une quinzaine d'années, destinés à compenser les délais d'émondage de plus en plus longs.

- 5 Cependant, malgré la libre perpétuation de la coutume, qui pourrait laisser penser à une acceptation de la présence des émondes, le rapport à l'arbre reste négatif. Les exploitants ont grandi en entendant leurs parents pester contre les haies qui cloisonnaient leur champ, qui étaient difficiles à abattre. Quand on demande à un agriculteur de citer du vocabulaire se rapportant aux émondes, il s'exclame : « du vocabulaire ? ! On n'en a pas ! On en a trop ch... pendant 40 ans ! » L'arbre de talus est synonyme de désuétude, d'arriération. On supporte donc des arbres pour des raisons évoquées précédemment, mais rien n'est fait pour faire perdurer le système. Le passage du passé au présent s'est bien effectué, mais la transition vers le futur n'est pas recherchée. En outre, la régénération naturelle qui se faisait autrefois, n'est plus possible sur des talus fauchés ou traités aux herbicides. Le bocage actuel vieillit mais aucun exploitant ne se préoccupe de son devenir.

## 1.2. La politique de replantation

- 6 Face à la disparition des haies, l'Etat a décidé de créer une dynamique de plantations grâce à des subventions. S. Périchon rappelle que « le Conseil Général, le Chambre d'Agriculture et la DDAF d'Ille-et-Vilaine ont, à partir de 1975, incité les agriculteurs à replanter des arbres et des haies. Ce programme d'abord réservé aux communes remembrées a été généralisé en 1992 » (2003 : 31). La personne qui souhaite planter un certain nombre de linéaires de haies reçoit des aides, jusqu'à présent par le Conseil Général puis aujourd'hui par la Communauté de Communes, sous forme de plants ou de paillage. La politique de replantation porte de forts enjeux. Ceux-ci sont à la fois d'ordre esthétique et écologique. Planter des haies permet de recréer un paysage en voie de disparition. Il s'agit en effet de répondre au regain d'intérêt de la société pour le paysage rural, dont le bocage, qui se voit chargé de références patrimoniales (Marguerie *et al.*, 2003 : 128). Cela peut également aider à favoriser une biodiversité spécifique (*ibid.* : 126), créer un système anti-érosif et aider à la consommation des nitrates en excès par la présence de talus sur lesquels sont plantés les arbres. On peut cependant rester sceptique sur ces deux derniers arguments puisque la politique de replantation a inclus seulement très récemment une réflexion sur la reconstruction de ces talus. Jusqu'à présent, les haies ont été plantées « à plat ». Enfin, ce mouvement se complète par la volonté de développer durablement le territoire par le biais des énergies nouvelles, dont le bois énergie qui, lui aussi, fait partie des orientations stratégiques auxquelles se doit de réfléchir une région<sup>1</sup>. Ce dernier aspect est soutenu par une agence locale de l'énergie qui estime que les agriculteurs ont l'habitude de gérer des quantités importantes de bois et qu'ils peuvent rentabiliser les investissements grâce aux surfaces à chauffer que sont leurs fermes et les bâtiments connexes. La politique de replantations, complétée d'un appui sur le développement d'une énergie nouvelle, semble donc favoriser le retour des arbres sur les bords de champ et affirmer une orientation vers la multifonctionnalité de l'agriculture.
- 7 Parmi les différentes nouvelles haies, on peut identifier les haies bocagères (châtaigniers en cépée, noisetiers, etc.), les haies environnementales (petites haies basses avec arbustes plutôt d'ornement), résineux et peupliers selon C. Thenail *et al.* (2006). Malgré tout, les haies plantées grâce à des subventions sont appelées, sans distinction, des « haies

nouvelles » ou des « haies bocagères » par les exploitants, de manière à bien signifier la différence de perception d'avec les « émondés ». Que ce soit des haies plantées pour des raisons esthétiques ou celles plantées pour servir de combustible aux chaudières à bois, elles le sont toutes par des agriculteurs propriétaires de leurs terres, ce qui explique le faible linéaire de haies apparues sur le site étudié. Sur le canton, les chiffres les plus récents indiquent qu'entre 2003 et 2004, à peine plus de 4 km de haies ont été plantées par 12 personnes, agriculteurs comme non-agriculteurs. En 2006, sur la centaine d'exploitants englobés dans le site d'étude, à peine plus d'une dizaine ont été identifiés comme ayant planté des haies. Parmi les exploitants qui ont planté, tous, sauf un, l'ont fait pour des raisons esthétiques au sens large. Il peut s'agir de cacher un bâtiment agricole, souvent d'ailleurs de façon spontanée, sans que les voisins n'aient fait une remarque à ce sujet. Il peut également s'agir de cacher la ferme depuis la route, ou encore embellir l'allée principale vers la ferme, tout en servant

de coupe-vent. On remarquera d'ailleurs que ces usages peuvent ne pas recréer un réseau bocager que ce soit pour des raisons esthétiques (comme par exemple des plantations autour d'un jardin) ou fonctionnelles (comme par exemple des haies qui ne sont pas reliées à un réseau de talus). C'est d'ailleurs là que se situe une ambiguïté de la politique de replantation qui revendique malgré tout « la reconstitution d'un bocage »<sup>2</sup>. Le choix des essences plantées se fait selon les recommandations de la Chambre d'Agriculture et du Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine. Les essences plantées pour « boucher la vue » sont choisies pour former un écran par des arbustes poussant vite, à la différence des essences plantées le long d'un chemin d'accès, qui seront des arbres de haut jet. Les plantations peuvent être composées de 5 ou 6 espèces qui sont placées de façon alternée, chaque espèce revenant régulièrement, créant ainsi une symétrie dans la haie, donnant immédiatement un aspect artificiel, de création humaine.

- 8 L'intervention des organismes étatiques ne s'arrête pas à fournir des plants, puisque deux ans après une plantation subventionnée, des techniciens de la Chambre d'Agriculture se proposent de faire une démonstration de taille de la haie, en demandant à ce que les exploitants voisins assistent à l'atelier. Il s'agit d'apprendre, par exemple, à couper le tiers des branches de l'arbre, réparti sur son ensemble, afin d'obtenir sur le long terme un arbre sans nœuds, avec un tronc « propre » sur 4 à 7 mètres (Chambre d'Agriculture, 2004). Cette gestion nécessite de retailler tous les ans, après avoir évalué les besoins du regard. Le but est de suivre l'arbre durant 10 ans afin d'obtenir un « arbre de futaie » selon l'expression des techniciens. Du point de vue des techniciens de la Chambre, cette proposition d'entretien des arbres permet d'atteindre l'objectif qui est de libérer de l'espace pour les cultures. On a constaté malgré tout des difficultés à suivre ces préconisations puisque ces techniciens sont de formation forestière et proposent des pratiques étrangères à celles des agriculteurs. Les propositions de la Chambre d'Agriculture sont mal acceptées, et l'organisme ne comprend pas qu'elles ne correspondent pas aux besoins et attentes des exploitants. Par exemple, la technique proposée, gourmande en temps et en méticulosité du travail (petitesse des outils par rapport à la puissance des tronçonneuses utilisées pour l'émondage ; entretien annuel de l'ensemble des haies plantées) et aux résultats peu visibles dans l'immédiat, est peu attirante. La gestion préconisée oblige les exploitants à faire grand cas des arbres, à l'opposé du rapport actuel à l'arbre. En outre, l'évaluation visuelle proposée par les techniciens est propre à des forestiers, et demande parfois plus d'un stage de quelques heures pour être acquise. Il est assez parlant que l'écart entre les techniques des agriculteurs et celles de la Chambre d'Agriculture se creuse à la fois sur la différence

d'usage des outils pour couper le bois, comme sur la technique de coupe : pourquoi ne pas continuer à se baser sur « l'émonde » traditionnelle, qui pourrait se justifier par une persistance culturelle du paysage régional ? Une des techniciennes se plaint que les agriculteurs ne savent pas faire les techniques proposées : « quand on repasse chez les gens où il y a eu des démonstrations de taille... c'est là où on se remet en cause ! Là c'est grave ! Le problème c'est qu'on sait pas trop s'y prendre pour ...pour... ». Lors d'une démonstration de taille d'arbustes chez un agriculteur « bio » du site, celui-ci était choqué de devoir raser ses plants hauts de 50 à 80 cm, suivant les indications des techniciens. Même si les exploitants peuvent comprendre ce discours, il est évident qu'il n'est pas naturel, et que son usage est moins spontané que celui de « l'émonde ». L'entretien des haies nouvelles, de par la nouveauté de la forme des arbres comme des outils utilisés, n'offre pas le confort du savoir-faire ancien. Enfin, l'entretien proposé par la Chambre d'Agriculture ou les associations leur paraît trop dirigiste et ne leur laisse pas assez de liberté sur leurs propres terres. Ils assimilent cette intervention aux contrôles et conseils qui se multiplient avec la Politique Agricole Commune.

## 2. Les limites et les causes des difficultés de la politique de replantation

### 2.1. Le rejet de la part des exploitants

- 9 Les exploitants locataires ont toujours été réfractaires à planter des arbres. Ceux actuellement à la retraite avouent avoir préféré aller chercher « à droite, à gauche » ce dont ils avaient besoin, plutôt que de « planter proche et que ça ne profite pas. » Un exploitant ne va en effet pas planter des arbres qu'il va « perdre » à la fin de son bail. Les exploitants ne veulent pas se donner du mal, voire dépenser de l'argent pour des terres qu'ils ne possèdent pas. En outre, « piquer » un arbre, aux yeux des anciens, reste artificiel et ne se justifie pas. Ils ont en effet été habitués à une régénération naturelle. Celle-ci, ensuite, n'a plus eu lieu d'être à cause des traitements ou du passage d'une débroussailluse, ce qui allait de pair avec une image négative de l'arbre à bannir des terres agricoles. Cette perception des arbres reste valable pour les plus jeunes qui ont entendu ou vu la période difficile de réaménagement des terres. A leurs yeux, l'arbre des bords de champ ne doit plus être une préoccupation majeure. En outre, l'esthétique des nouvelles haies crée une distance chez les agriculteurs qui estiment que les « haies bocagères » sont constituées de « bourrage », c'est-à-dire du bois qui « ne vaut rien », « il y a de tout là-dedans ! », « c'est de la crasse ». Ce bois composée d'essences diverses n'a pas, aux yeux des exploitants, la noblesse des haies de chêne et de châtaigniers. Leur valeur (au sens propre comme figuré) est inconnue. Seuls les arbres plantés tous les 15 à 20 m (chêne, merisier, châtaignier, aulne par exemple) qui sont entretenus en arbres de haut jet sont « valables » à leurs yeux car ils se rattachent à une référence connue<sup>3</sup>, mais ils sont « gâchés » par les autres poussant entre eux (charme, hêtre, châtaignier en cépée et noisetier, troène, prunellier par exemple en arbres buissonnants). Il est intéressant qu'il n'y ait aucun rapprochement effectué avec les haies anciennes en buis, néfliers, noisetiers par exemple, peut-être à cause de la chute des connaissances (Périchon, 2003). L'exploitant qui, lui, a fait le pari du bois comme énergie nouvelle a choisi de planter une haie de châtaigniers qu'il entretient en cépée pour récolter des plaquettes de bois. Les deux premières années de l'exploitation de la haie durant lesquelles nous avons effectué

ce terrain, il a cependant eu du mal à estimer la quantité qui lui est nécessaire pour se chauffer et donc du bois à couper. Enfin, un autre agriculteur a planté une rangée de pommiers entre parcelle et bosquet. Ce dernier faisait de l'ombre aux cultures, si bien qu'elles devenaient moins productives. Pour éviter de perdre totalement cet entre-deux de quelques mètres de large, il a choisi des pommiers qui lui permettent d'exploiter malgré tout cet espace en récoltant les pommes et en produisant du cidre. Cet espace n'est alors « pas complètement perdu ».

- 10 On réalise ainsi que les exploitants semblent manifester un faible attrait envers le bois des haies, ce qui les amène à ne pas se poser de question à leur propos. Les arbres ne deviennent plus qu'un décor, un outil désincarné pour cacher un bâtiment ou se protéger des regards, et non pas un objet d'intérêt, de curiosité et de connaissances. Une des conséquences d'une telle situation est que les haies nouvelles réservent des surprises aux exploitants. Par exemple, d'une manière générale, ils ne savent pas estimer le potentiel de pousse des arbres. L'exploitant ayant planté une haie de châtaigniers pour ses besoins en bois déchiqueté ne sait pas évaluer la quantité de bois nécessaire, on l'a vu. L'agriculteur ayant planté une haie près de son bâtiment n'avait pas pensé que « des petites pousses grossiraient autant », ni même imaginé que les feuilles allaient boucher la gouttière après un orage et créer une inondation dans son bâtiment. Un autre agriculteur ayant planté en bord de route s'étonne que les arbres grossissent autant, ce qui l'oblige à tailler fréquemment pour ne pas empiéter sur l'espace public. En outre, il avait compris, dans les explications de la Chambre d'Agriculture, qu'une seule taille suffirait une fois pour toute. Il était donc surpris de devoir y revenir régulièrement. Ces exemples sont représentatifs d'une connaissance de plus en plus amoindrie des arbres. Cette méconnaissance est de deux ordres. Soit, comme dans le premier cas cité, celui de l'exploitant ayant planté une haie de chênes ou de châtaigniers, l'essence est connue, mais elle est utilisée d'une façon nouvelle, dont on n'a pas encore l'expérience. Soit, comme dans d'autres cas, on est confronté à une perte générale de savoir, due à la baisse du nombre des essences entretenues, aux moindres contacts qu'on a aujourd'hui avec les arbres, à la simplification des techniques d'entretien, au manque de transmission intergénérationnelle. En dehors des chênes et des châtaigniers, les exploitants ne connaissent plus les « réactions » des arbres et sont décontenancés par de « nouvelles » essences. Ils n'ont plus, faute de pratique, le coup d'œil permettant de juger visuellement de l'état d'un arbre. On peut supposer aussi que l'image négative aujourd'hui accolée aux arbres n'incite pas les plus jeunes à acquérir le savoir des anciens. Hormis les chênes et des châtaigniers gérés de façon classique, les exploitants ne connaissent plus les réactions des arbres et sont décontenancés face à de « nouvelles » essences. Dans la même logique, la nouvelle présence de l'arbre n'est pas complètement réfléchie : l'entretien des haies plantées n'a, très souvent, pas été envisagé. Beaucoup n'ont pas pensé à cela au moment de la plantation, ni aux outils à utiliser, ni aux techniques : « on verra quand ce sera le moment ». Alors que l'émonde part de techniques certes en évolution, mais bien identifiées et maîtrisées, l'entretien des nouvelles haies échappent aux connaissances. Le panel d'outils envisagés est large. Certains pensent au lamier de manière à aller le plus vite possible, tandis qu'un autre exploitant utilise une tronçonneuse. Un agriculteur taille même tous les ans, au sécateur, les jeunes arbres de son allée de manière à en faire des arbres de haut jet. Il est malgré tout le seul à accepter un tel outil contraire à l'idéal de puissance commun aux exploitants de la région. Chacun se constitue sa propre expérience à ce propos, qui façonne progressivement sa technique, mais on constate des

hésitations, des « tâtonnements ». Comme l'ont montré également C. Thenail et al. (2006) dans les Côtes d'Armor l'entretien des haies nouvelles n'est pas organisé, « l'indécision prédomine ».

- 11 Face à ce vécu nouvellement expérimenté par les agriculteurs, les discours sur la politique de plantation et de développement du bois énergie se renforcent mutuellement sur leur orientation vers le développement durable. Les différents organismes concernés proposent des gestions qu'ils estiment garantes d'une conduite durable de ces nouveaux objets. Cependant, les modes de gestion vont souvent à l'encontre d'une telle orientation faute d'une compréhension réciproque des attentes respectives des différents acteurs intervenants sur le site (agriculteurs comme associations ou techniciens de la Chambre d'agriculture).

## 2.2. Des incompréhensions mutuelles

- 12 La politique d'entretien des haies plantées ou la solution pour valoriser les haies grâce au bois énergie restent des objets plaqués sur un fonctionnement local pas toujours identifié et qui, faute d'être considéré, finit par bloquer. Les avantages d'une vision durable de la haie comme proposée par les associations peuvent sembler évidents, alors que cela ne l'est pas forcément pour les agriculteurs ayant un autre vécu et d'autres objectifs. Une pratique locale ne va pas disparaître suite à la proposition de gestion faite par un organisme se basant sur des référentiels différents que ceux des principaux gestionnaires. On a constaté les réticences techniques et esthétiques des agriculteurs face aux haies. Celles qui sont apparues ont été placées dans des endroits improductifs, voire là où elles pourraient devenir un atout esthétique ou productif. Il est hors de question de se créer une gêne après avoir passé autant d'années à réduire l'impact considéré comme négatif des arbres sur les parcelles. Un autre argument entendu auprès des agriculteurs utilisé pour décrédibiliser cette orientation des politiques publiques relève du financier. Ils mettent en parallèle les subventions obtenues après-guerre pour arracher les arbres, avec les subventions obtenues ces temps pour en planter. Le manque de cohésion des programmes semble refléter une mauvaise gestion du territoire, que les exploitants se doivent de refuser pour des raisons qui frôlent des questions d'éthique. Un récapitulatif par L. Le Dû-Blayo et P. Rousseau (sous presse) montre un cas similaire de succession de politiques de remembrement puis de plantations dans les Côtes d'Armor. De même S. Périchon (sous presse) reçoit la même critique des incohérences politiques, concernant le système d'aide à la reconversion en herbe : « Faut d'abord enlever les haies et les prairies pour être aidé ! C'est aberrant ! » M. Toubanc et Y. Luginbühl (sous presse) précisent que la politique de bocagement n'est pas nouvelle puisque on peut rencontrer son équivalent dès le début du XX<sup>ième</sup> siècle. On constate « que la reformulation de ces arguments en faveur de la reconstitution du bocage est soumise aux modes et aux idéologies qui circulent dans la société et en particulier dans les milieux techniques et scientifiques. Ils sont souvent repris et transformés au gré des développements des opérations de replantation, utilisés parfois à des fins qui n'étaient pas toujours comprises dans les objectifs initiaux ».
- 13 Il est intéressant de souligner un effet doublement pervers du développement durable dans le contexte du bois utilisé en copeaux. D'une part, on peut estimer que, s'il y a une généralisation du chauffage au bois, le « stock » actuel de haies sur le site est insuffisant. Les haies d'émonde étaient adaptées à une densité de population et à des outils d'une

époque passée. Aujourd'hui, le bocage n'est pas adapté à une exploitation à grande échelle immédiatement. Dans le cadre d'une exploitation intensive, les arbres anciens ne sont pas assez nombreux, à cause de la baisse des plantations ces dernières décennies ou des arrachages, et sont fragilisés par l'accroissement des délais d'émonde. Si le système compte sur les « haies nouvelles », du temps est nécessaire pour qu'elles trouvent pleinement leur place en parallèle des haies anciennes, afin que les arbres se développent et que les quantités plantées augmentent. Or la PAC restreint cette possibilité. En effet, alors que des organisations tentent de promouvoir la reconquête du paysage par la haie, en parallèle, la PAC conserve une réglementation peu favorable à l'arbre, y compris en zone reconnue comme bocagère comme l'est l'Ille-et-Vilaine. En effet, légalement la largeur des haies dans ce département ne doit pas dépasser 4 mètres, largeur d'autant plus difficile à évaluer que la définition donnée par la Direction Départementale de l'Agriculture indique qu'elle « est mesurée à partir du premier rang de culture en état normal de croissance »<sup>4</sup>. Dans ces conditions, il est plus simple de tout enlever en arasant les talus ou en ne plantant pas d'arbres.

- 14 D'autre part, outre le risque de surexploitation du bocage pour des raisons économiques, des raisons culturelles peuvent également en être la cause. Tandis que le bois-énergie est prôné pour conserver les haies en leur trouvant une rentabilité à long terme et un intérêt environnemental, les agriculteurs voient, eux, la puissance technique d'une déchiqueteuse capable de broyer des troncs de diamètre important. Cela correspond aux réflexions entendues lors d'une démonstration sur le site comme aux remarques d'un exploitant ayant lu un article à ce sujet : c'est la puissance de la machine qui est observée, le diamètre des arbres qu'elle peut « avaler ». Les yeux brillent quand une branche, voire un tronc, de 40 cm de diamètre est déchiqueté « sans que la machine ne bronche !...hop ! comme ça ! » On peut faire un parallèle avec la mentalité guidant les gestes des agriculteurs face à une haie plantée pour des raisons esthétiques. On rejoint en effet les remarques de la technicienne de la Chambre d'Agriculture qui doit freiner les agriculteurs poussant leurs outils et ne s'arrêtant plus de tailler car « ils fonctionnent bien ». Elle a constaté lors d'une démonstration « affreuse » dont elle se souvient « que les agriculteurs ne savaient pas se retenir sur le matériel : il a fallu que je les calme ! Il y en avait un : » Ah mon truc fonctionnait bien ! » Ils aimaient bien ! C'est terrible ! Terrible ! En plus, il y a des outils différents en fonction de l'épaisseur des branches. Mais là ils forçaient sur l'outil ! ». Un exploitant, alors qu'on discutait d'une surexploitation possible des arbres me répond qu'il est n'est pas surprenant de penser cela, puis de me mimer deux agriculteurs en pleine discussion devant une déchiqueteuse, débattant sur sa puissance :

- « Je te dis qu'y passe !  
 - J'te dis qu'y passe pas !  
 - Si, y' passe !  
 - Non, y' passe pas !  
 - Amène ton pommier ! »

L'agriculteur va arracher le pommier avec son tracteur, le passe entier dans la déchiqueteuse.

- « J'tavais dis qu'y passait ! »

- 15 Cette scène entre exploitants, qui traduit l'opinion de la très grande majorité des agriculteurs rencontrés, illustre le regard qu'ils portent sur les arbres : ils ne sont qu'un outil de mise en valeur de la puissance de la nouvelle machine, donc du tracteur qui la fait

fonctionner et alors, indirectement, de l'aisance financière de son propriétaire. Le regard porté sur le bois devient un regard productiviste via la puissance de la machine, et non environnementaliste sur le potentiel de la haie. Alors que le bois énergie se développe au nom du sauvetage du bocage en lui redonnant un rôle économique, paradoxalement, c'est peut-être son arrêt de mort que l'on signe, par manque de compréhension de la mentalité des exploitants.

- 16 Enfin, une autre raison au manque de compréhension entre acteurs est qu'il s'agit de prendre conscience que les discours actuels sur le bocage par les acteurs qui ne sont pas du monde agricole laissent entendre une opposition entre un ancien réseau dense de haies et une situation actuelle où le bocage n'est que le fantôme de lui-même. Si bien que l'on obtient une vision dichotomique ancien/nouveau bocage qui donne une image fixe de chacune de ces situations. Le bocage est présenté, toujours par ces mêmes acteurs, comme ayant été un atout pour l'agriculture que ce soit au niveau agronomique, économique et même social grâce aux rencontres que les chantiers permettaient, tandis qu'il est vu à présent sous l'angle de son entretien coûteux, de ses contraintes, de son appauvrissement écologique. On accentue cette vision négative et on regrette la modernité qui a entraîné la disparition des arbres, on jette la pierre à la mécanisation et aux produits chimiques, pleurant un paysage bocager harmonieux. P. Pointereau (2004 : 11) résume cette opinion en regrettant « sa lenteur, sa conception du temps et de l'espace qui résiste à l'accélération universelle [...] Il est une belle représentation du paradis sur terre : intimité, poésie, senteur et lenteur. » Cependant, la présentation, aujourd'hui, du bocage d'autrefois est quelque peu biaisée, en mélangeant parfois référentiels actuels et situation passée. P. Notteghem (1991, p. 71) souligne que « les bocages auxquels on se réfère sont souvent ceux du début du siècle. Ils sont figés dans une image stéréotypée. » On souligne l'archaïsme du bocage en disant que les fagots ne sont plus d'aucune utilité. On présente la capacité d'hébergement de la biodiversité du bocage disparu, d'une part avec des outils actuels, mais également en parlant d'une agriculture elle aussi disparue. Penser ainsi c'est apposer un système ancien sur une forme nouvelle, ce qui ne peut que mettre en relief son inadéquation. On met en valeur les manques, les inadaptations du bocage. Il est vu à travers une image passée figée, idéalisée, or il est vivant, et son allure, sa gestion, son but, sa perception évoluent. J. Baudry et C. Laurent (1993) font remarquer que « vouloir geler un paysage à un moment donné, vouloir le réduire à une image que les agriculteurs ont la charge de perpétuer, c'est arrêter le temps, et par-là mettre cet espace hors du temps, en faire un espace à part ».

M. Bodiguel (1968 : 82) affirme que « la routine au sens strict n'existe pas ; la tradition est émaillée d'innovations issues du système traditionnel lui-même. » P. Pointereau dit, pour sa part, que « l'art du bocage est un art paysan, un art du quotidien et de l'usage. » La notion de quotidienneté du bocage ne peut qu'indiquer que les agriculteurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aient suivi leurs besoins quotidiens, tout comme les agriculteurs du XX<sup>e</sup> puis du XXI<sup>e</sup> siècle. Envisager le présent et le futur du bocage, c'est donc prendre en route un mouvement constant. Accepter ses transformations, c'est accepter les évolutions naturelles, mais aussi sociales. Malheureusement, des résultats trop souvent mauvais suite aux remembrements, ont traumatisé les esprits et poussent aujourd'hui à créer un avant/après, à regretter le passé, au lieu d'accepter le futur. Si bien que le bocage ancien devient un modèle de système durable dont on s'inspire. On évalue alors les fonctionnements actuels en ne reconnaissant pas les atouts productifs et fonctionnels existants, et en surdimensionnant les objectifs souhaités d'une économie nouvelle et de conservation des ressources naturelles et culturelles, qui permettront de retrouver un

usage optimal des haies. Or, parmi les résultats obtenus, on notera que, paradoxalement, c'est au nom de ce bocage disparu que sont effectuées les plantations qui comportent toutes les ambiguïtés, vis-à-vis du bocage, soulignées au début de la deuxième partie. Comment les acteurs locaux peuvent-ils alors partager cette vision accolée par des organismes extérieurs au monde agricole ? L'utilisation du bocage par les agriculteurs est peu viable à l'heure actuelle sur le long terme, mais la vision des acteurs extérieurs ne l'est pas non plus, de par les projections issues d'une vision faussée du bocage.

## Conclusion

- 17 Que ce soit dans le cas de politique de plantations de haies pour tenter de reconstituer un paysage idéalisé ou dans la politique de développement du bois énergie, le bocage est investi d'un rôle qui lui sied mal dans le contexte écologique et social actuel. Les réactions des agriculteurs de cette étude montrent que l'ignorance de leurs références conceptuelles par des acteurs extérieurs les entraîne à ne pas faire évoluer leurs systèmes de valeur et à conserver leur regard productiviste au lieu de s'adapter aux exigences d'une politique paysagère et environnementale. Peut-être est-ce une des raisons qui fait que, tandis qu'une agence locale de l'énergie prône la valorisation du bois comme combustible, en soulignant que cela serait un moyen de contribuer à l'entretien des espaces ruraux et d'envisager de nouvelles collaborations entre la ville et la campagne, les agriculteurs rechignent à son adoption. On peut faire le parallèle entre ces résultats et ceux d'un programme de recherches sociologiques sur le bocagement, la reconstitution et la protection du bocage (MEDD, 2003) qui soulignent que l'absence de reconnaissance sociale des efforts effectués par les exploitants est une des raisons principales à leur refus de planter.
- 18 On peut expliquer cette situation de blocage par le fait qu'il y a une multiplication des acteurs vivant ou gérant le territoire rural. On ne compte plus les travaux effectués sur la présence des néo-ruraux dans une campagne qui reçoit « le désir de la ville », qui devient « transfuge » (Marié et Viard, 1988 : 74-75), qui devient patrimoine par ses paysages (Luginbühl, 1995 ; Roger, 1997), ses produits (Laferté et Renahy, 2003) ou son passé (Micoud, 2004). Comme le résumait B. Hervieu et J. Viard (2000 : 78), aujourd'hui, « la campagne est un des monuments de la civilisation urbaine ». La campagne se charge également de nouveaux usages, comme celui de fournir des loisirs (Chamboredon, 1985). Ces nouveaux regards et rôles permettent aux nouveaux acteurs de s'appropriier l'espace rural, mais la cohabitation n'est pas toujours évidente. Les perceptions et les usages ne coïncident pas toujours. Dans le cas du bocage étudié ici, le regard citadin est parfois trop distancié de la réalité. P. Donadieu (1998) constate, d'une manière générale, que les citadins installés à la campagne replantent des haies mais les veulent sans boue, ni ronces ni vipères. Ils cherchent un bocage idéal qui protège contre le vent, qui favorise la faune sauvage. Si tel n'est pas le cas, il convient alors de prendre « le relais d'une paysannerie défaillante » (Lizet, 1991 : 176), notamment sous le couvert du génie écologique. Et c'est ce qui se passe notamment sur le site puisqu'on plaque sur le bocage une nouvelle silhouette et de nouvelles fonctions écologiques, environnementales, productives, etc., auxquelles les agriculteurs restent, malgré tout, réticents. Or, ils demeurent les principaux gestionnaires de ce bocage, mais il est exclu qu'ils n'acceptent pas de suivre les nouvelles préconisations. Si les décideurs estiment que les exploitants ne sont pas capables de mener à bien cette orientation, que va-t-il se passer ? Avant même qu'il n'y ait eu une

réflexion pour savoir si les nouveaux objectifs pouvaient être adaptés aux attentes des exploitants ou à leurs besoins, n'assiste-t-on pas à une négation de leur rôle ? Quelle que soit la problématique envisagée, il est donc important de trouver une issue au côtoiement stérile des acteurs d'un même territoire afin d'envisager des actions réellement durables.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BAUDRY, Jacques, LAURENT, Catherine. 1993. Paysages ruraux et activités agricoles, *Courrier de l'environnement* INRA. 20. Paris : INRA. 5 p. [en ligne] : <http://www.inra.fr/dpenv/baudrc20.htm>. 16/11/2004
- BODIGUEL, Maryvonne. 1968. Trois sociétés rurales : trois processus de changements, *Revue Française de Sociologie*. IX. Paris : CNRS. 497-521.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude. 1985. La « naturalisation » de la campagne : une autre manière de cultiver les « simples » ? In A. Cadoret (dir.). *Protection de la nature : histoire et idéologie*. Paris : L'harmattan. 245 p.
- CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ILLE-ET-VILAINE. 2004. *Plantation de haies bocagères : aspects juridiques*. 16 p.
- DONADIEU, Pierre. 1998. *Campagnes urbaines*. Paris : Actes Sud. 219 p.
- DUFOUR, Jeanne. 1981. *Agriculture et agriculteurs dans les campagnes mancelles*, thèse pour le doctorat d'Etat, Université Paris I. Le Mans : MGT. 596 p.
- HERVIEU, Bertrand, VIARD, Jean. 2000. La campagne et l'archipel paysan. In D. Chevallier. *Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société*. Coll. Mutations. 194. Paris : J-C Lattès. 223 p.
- LAFERTE, Gilles, RENAHY, Nicolas. 2003. Campagnes de tous nos désirs... d'ethnologues. *L'Homme*. 166. Paris : EHESS. 225-234.
- LE DU-BLAYO, Laurence, ROUSSEAU, Pierre. sous presse. Des politiques d'arasement aux politiques de replantation : le cas du rebocagement en Bretagne, *actes du colloque Bocages et Sociétés, 14, 15, 16 octobre 2004, Rennes*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- LIZET, Bernadette. 1991. De la campagne à la nature ordinaire. *Etudes rurales*. 121-124. Paris : EHESS. 169-184.
- LUGINBÜHL, Yves. 1995. Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? In A. Roger, J-F. Augoyard. *La théorie du paysage (1974-1994)*. Seyssel : Champ Vallon. 463 p.
- MARGUERIE, Dominique, ANTOINE, Annie, THENAIL, Claudine, BAUDRY, Jacques, BERNARD, Vincent, BUREL, Françoise, CATTEDU, Isabelle, DAIRE, M.-Y., GAUTIER, Maurice, GEBHARDT, Anne, GUIBAL, Frédéric, KERGUIS, Sylvie, LANOS, Philippe, LE COEUR, Didier, LE DU, Laurence, MEROT, Philippe, NAAS, Patrick, OUIN, Annie, PICHOT, Daniel, VISET, Lionel. 2003. Bocages armoricains et sociétés, genèse, évolution et interactions. In T. Muxart, F.-D. Vivien, B. Villalba, J. Burnouf. *Des milieux et des hommes, fragments d'histoires croisées*. Paris : Elsevier. 115-32.
- MARIE, Michel, VIARD, Jean. 1998. *La campagne inventée*. Arles : Actes sud. 238 p.

- MICOUD, André. 2004. Des patrimoines aux territoires durables. *Ethnologie française*. XXXIV. Paris : Presses Universitaires de France. 13-22.
- MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. 2003. *Bocagement, reconstitution et protection du bocage, Evaluation des politiques publiques de paysagement du territoire*. Paris : MEDD. INRA. CNRS. 378 p.
- NOTTEGHEM, Patrice. 1991. Haie sèche, haie vive et ronce artificielle. *Etudes Rurales*, 121-124. Paris : EHESS. 59-72.
- PERICHON, Samuel. 2003. *L'inégale évolution des paysages arborés en Ille-et-Vilaine*, Thèse d'état, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. 322 p.
- PERICHON, Samuel. sous presse. Les paysages de bocages vus par les agriculteurs d'Ille-et-Vilaine, *actes du colloque Bocages et Sociétés, 14, 15, 16 octobre 2004, Rennes*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- POINTREAU, Philippe. 2004. L'arbre et le paysage : enjeux environnementaux et reconnaissance de la multifonctionnalité », *Séance de l'Académie d'Agriculture du 31 Mars 2004*. 14 p. [en ligne] : [www.solagro.org/site/im\\_user/158arbremultifonctionnel.pdf](http://www.solagro.org/site/im_user/158arbremultifonctionnel.pdf). 01/10/2007
- ROGER, Alain. 1997. *Court traité du paysage*. Paris : Gallimard. 165 p.
- THENAIL, Claudine, CODET, Christophe, LE COEUR, Didier, BAUDRY, Jacques. 2006. *La gestion des bords de champ dans le fonctionnement et sur le territoire de l'exploitation agricole*. 10 p. [en ligne] : [www.rennes.inra.fr/sad/docs\\_sad\\_armorique/theme\\_developpement/CRGesBC.htm](http://www.rennes.inra.fr/sad/docs_sad_armorique/theme_developpement/CRGesBC.htm). 19/01/2006
- TOUBLANC, Monique, LUGINBHÜL, Y. sous presse. Des arbres sur les talus au »néobocage", *actes du colloque Bocages et Sociétés, 14, 15, 16 octobre 2004, Rennes*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

## NOTES

1. Le but de certaines de ces plantations est de transformer le bois coupé en copeaux qui, une fois secs, serviront de combustibles aux chaudières à bois. Cela implique d'avoir une chaudière, ainsi que d'utiliser une déchiqueteuse qui circule entre les membres d'une inter-CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) sur plusieurs départements.
2. Expression utilisée dans l'avant-propos de la brochure listant les espèces à choisir et d'ailleurs intitulée : "Les arbres et arbustes du bocage de l'Ille-et-Vilaine", par le Conseil Général du département.
3. En effet, entre les arbres d'émonde poussaient parfois des arbres de haut jet qui pouvaient fournir du bois d'œuvre, si un chêne ou un châtaignier poussaient naturellement très droit, par opposition aux émondes qui étaient faites à partir des arbres tortueux.
4. Arrêté préfectoral 2006, "Arrêté jachères 2006", art. 1.2

---

## RÉSUMÉS

Une étude en anthropologie de l'environnement s'est penchée sur les raisons du maintien d'une pratique locale traditionnelle d'entretien des arbres de bord de champ, dans le nord-est de la Bretagne. Alors que l'étude montre l'absence de volonté de perpétuation de cette organisation, l'observation montre la nécessité de réfléchir à la cohabitation de ces arbres « anciens » avec des haies récemment apparues dans le cadre de programme de replantation. Ces haies peuvent être choisies pour des raisons esthétiques ou pour servir de combustible grâce au développement des énergies nouvelles. Cette nouvelle approche de l'arbre est présentée par les différents organismes intervenant dans cette optique comme une solution pour maintenir, voire redévelopper le bocage grâce à une gestion durable. Les agriculteurs semblent ne pas partager cette vision des choses, qui paraît étrangère à leurs pratiques, venue d'un extérieur qui ne partage pas leurs référentiels. Les différents acteurs intervenant sur le paysage arboré se côtoient alors sans se rencontrer. Les politiques lancées opposent un bocage ancien aux connotations positives à un bocage actuel aux connotations négatives, de façon à justifier un objectif créé sur la base d'une situation ancienne idéalisée. Cette pseudo-continuité est la base d'une politique dite durable, mais ne peut pas correspondre aux attentes des acteurs locaux, créant alors elle-même ses limites. Toute intervention durable se doit donc de connaître et prendre en compte le contexte –écologique et social dans notre cas– de son travail.

A study in ecological anthropology focused on the reasons to maintain a local traditional practice of trees management on fields borders, in N-E Brittany, France. While the study illustrates farmers don't want to perpetuate this organisation, it also shows the need to think about the cohabitation of the older trees with new hedgerows planted thanks to official programmes. These hedgerows may be chosen for aesthetic reasons or transformed in combustible in the context of sustainable energies development programmes. This new solution is presented by various organisms as a solution to save or even redevelop the « bocage » thanks to a sustainable management. Farmers do not look like sharing this idea they are not used to, and that comes from organisms that do not share their cultural values. Then, the goals of the various actors that manage the landscape never meet each other. Furthermore, the programmes are based on the opposition of an old bocage with positive connotation to a new one with negative connotations, in order to justify goals created through the vision of an idealized old « bocage ». This dismal continuity is the basis of a policy declared sustainable, but that cannot meet the local actors expectations, and that, this way, creates its own limits. Any sustainable intervention must then know and take into account the surrounding –here ecological and social– where it takes place.

## INDEX

**Mots-clés :** programme de plantation, bocage, agriculture durable, France, paysage rural

**Keywords :** planting programmes, bocage, sustainable agriculture, France, rural landscapes

## AUTEUR

**AURÉLIE JAVELLE**

ATER

CAREN, UMR 6553 ECOBIO

Campus Beaulieu

Bât. 14

Avenue du Général Leclerc

35042 Rennes Cedex

[aurelie.javelle@univ-rennes1.fr](mailto:aurelie.javelle@univ-rennes1.fr)